L'exposé débat, dispositif de valorisation de la recherche en formation des Conseillers Principaux d'Education

Nathalie Mikaïloff

▶ **To cite this version:**

Nathalie Mikaïloff. L'exposé débat, dispositif de valorisation de la recherche en formation des Conseillers Principaux d'Education. Les Cahiers d'Education & Devenir , 2019, 33, pp.117-122. hal-02463988

HAL Id: hal-02463988
https://amu.hal.science/hal-02463988

Submitted on 2 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Document Auteur
Mikaïloff Nathalie, Enseignante-chercheure en Sciences de l'Education
Aix Marseille Université, EA 4671 ADEF, FED 4238 SFERE-Provence
nathalie.mikailoff@univ-amu.fr

L'exposé débat, dispositif de valorisation de la recherche en formation des Conseillers Principaux d'Education

Le plan de formation universitaire des futurs enseignants et CPE à l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE) prévoit des activités adossées à la recherche en éducation qui contribuent à l'acquisition des compétences professionnelles par l'observation et l'analyse de pratiques sur le terrain de stage en alternance. Selon l'arrêté du 27 août 2013[1], l'articulation des enseignements théoriques et pratiques fondée sur l'initiation à la recherche « permet de se familiariser avec les différents aspects de la démarche scientifique » (art. 7). Cela se concrétise par la réalisation d'un mémoire de master dont le contenu disciplinaire et de recherche est « en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles » (art. 19). Il s'agit d'initier les étudiants à la démarche scientifique, en les amenant à interroger progressivement et de manière documentée un phénomène (Bachelard, 1938) relatif au métier d'enseignement et d'éducation, pour produire des résultats en termes de compréhension et de réponse à ce questionnement. L'éclairage institutionnel et scientifique d'une question du terrain de stage nourrit son analyse pour identifier un problème professionnel auquel le mémoire devra répondre. Il permet de reformuler clairement une question pratique selon un raisonnement fondé sur un cadre théorique précis, et d'envisager des hypothèses de résolution de la problématique. Ainsi, à partir d'un contexte singulier lié au stage, le travail de mémoire participe à l'enrichissement d'une culture professionnelle partagée par une communauté de CPE.

Le dispositif d'exposé débat présenté ici s'inscrit dans cette phase d'éclairage scientifique de la pratique, opération difficile à effectuer pour nombre d'étudiants qui ont tendance à plaquer un propos théorique attendu dans le mémoire sans le lier à leur propre questionnement. Il ne s'agit pas d'accumuler des savoirs sur le métier, mais d'utiliser ces savoirs pour analyser les pratiques vécues ou observées. Cette réflexion sur l'action contribue à diminuer l'écart entre la formation initiale souvent perçue comme abstraite, et le vécu sur le terrain, en amenant les étudiants à devenir des praticiens réflexifs (Schön, 1994).

[1] Arrêté fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF).

Nous abordons tout d'abord le mouvement d'universitarisation de la formation professionnelle des CPE pour évoquer la place de la recherche dans leur cursus de master. Le dispositif d'exposé débat dans les UE[2] mémoire du parcours MEEF CPE est ensuite envisagé comme une activité support de développement de l'articulation entre recherche et formation.

Universitarisation de la formation des CPE

A la fin des années 80, la formation des CPE suit un mouvement de professionnalisation et d'universitarisation (Lelièvre, 2011) identique à celui des enseignants, grâce à l'impulsion donnée par le Ministre Jospin à une nouvelle dynamique de la formation des maîtres suite au rapport Bancel[3]. Ce processus se caractérise par un déplacement des lieux, des acteurs et des modes de transmission des savoirs du secteur professionnel vers l'université. Les savoirs professionnels sont non seulement transmis, mais aussi créés et accumulés dans le cadre de l'activité de recherche de l'université (Bourdoncle, 2009).

En 1992 les IUFM[4] prennent en charge la formation des personnels d'éducation, le corps des CE - CPE venant d'être unifié[5]. La licence devient obligatoire pour présenter le concours dans un contexte de complexification de la mission éducative des personnels des établissements du second degré (Delahaye et Louis, 2006). L'efficacité de l'Ecole est remise en cause et il devient nécessaire de rendre compte de ses résultats (Thélot, 1994) tout en améliorant la performance de l'activité de ses acteurs. La volonté politique de transformer le métier d'enseignant en profession suppose de passer de l'exercice du métier basé sur l'application de règles et techniques, à une véritable stratégie professionnelle fondée sur des savoirs rationnels et déterminée par des objectifs et une éthique (Altet, 1994). Le métier doit se préparer selon une démarche professionnalisante, au-delà du prescrit et de la transmission (Sorel, 2008). La transversalité et la conjugaison entre elles des compétences requises pour présenter le CAF CPE[6] nécessitent l'enseignement de savoirs professionnels et académiques adossés à différents champs théoriques.

Lors de la première étape de masterisation[7] en 2009, les parcours devenus Masters MEEF se sont densifiés, élevant de deux ans le niveau universitaire requis pour préparer les acteurs

[2] Unités d'Enseignement
[3] « Créer une nouvelle dynamique de la formation des maîtres », les CPE n'y sont pas cités.
[4] Instituts Universitaires de Formation des Maîtres.
[5] Le décret du 12/8/1970 avait créé le corps des Conseillers d'Education de collège recrutés à niveau Bac +2, et le corps des Conseillers Principaux d'Education de lycée recrutés à partir de la licence. Le corps des CE sera supprimé en 2002.
[6] Certificat d'Aptitude aux Fonctions de CPE.
[7] Réforme des conditions de recrutement et de formation des personnels enseignants, décrets statutaires juillet 2009.

scolaires aux situations éducatives complexes qu'ils vont rencontrer. Le CPE exerce un métier de l'humain (Cifali, 2012) qui demande un engagement cognitif et relationnel. Pour être capable de s'adapter aux situations éducatives et d'en appréhender toutes les dimensions, il a besoin d'une culture professionnelle d'acteur réflexif (Wentzel, 2008) nourrie des apports de la recherche. En formation initiale, le mémoire constitue l'objet central par lequel les futurs praticiens s'engagent dans une pratique réflexive. Il ne s'agit pas pour eux de mener une recherche mais « d'*être en recherche » (Ibid.)*, en capacité de construire un agir professionnel qui se nourrit dans et avec le temps des analyses effectuées en articulation avec le vécu de stage.

L'enjeu de formation du mémoire de master

La professionnalisation de la formation s'accentue (Paquay et al., 2012) et trouve son prolongement dans la réforme des ESPE (2013), qui avance le concours de recrutement en fin de 1ère année de master (M1). La volonté est de consolider les modalités d'élaboration de la pratique du métier par l'affirmation de la place des stages en établissement scolaire. En parallèle, dans le cadre de l'adossement aux UE recherche, le mémoire de master perd son caractère exclusivement professionnel pour évoluer vers un travail d'initiation à la recherche. Il concrétise une démarche d'analyse réflexive visant la construction d'une identité professionnelle fondée sur les pratiques et leur dimension éthique.

Les recherches sur la formation initiale des enseignants montrent un intérêt plus grand des étudiants pour les expériences relatées par les praticiens que pour des enseignements prodigués hors contexte de l'établissement scolaire (Maulini, 2004). Dès que les étudiants ont passé le barrage des épreuves théoriques du concours, ils sont confrontés en stage à des situations complexes d'une réalité professionnelle qui les amène à mesurer l'écart entre théorie et pratique. Leurs attentes convergent alors vers l'idée d'une boîte à outils censée les aider à agir efficacement. Toute expérience de terrain étant par définition singulière et liée à différents éléments de contexte (Quéré, 1997), il ne s'agit pas de leur proposer de mettre à exécution des modèles théoriques mais de nourrir leur expérience par des connaissances scientifiques qui les aident à interpréter leur vécu afin d'envisager leur propre action professionnelle. L'enjeu de formation consiste à les outiller pour qu'ils puissent faire face à la complexité croissante du métier en tant que professionnels critiques. C'est par cette contrainte du détour théorique sur l'expérience (Capron Puozzo et Wentzel, 2016) que les étudiants vont se décentrer de la pratique vécue ou observée, pour l'analyser, la comprendre et la confronter à de nouvelles idées.

Les exposés débats au service d'une articulation théorie pratique

Deux activités majeures durant le parcours de master CPE requièrent un éclairage des pratiques professionnelles par la recherche : la rédaction du dossier de Mise en Situation Professionnelle (MSP) et le mémoire.

Véritable épreuve de professionnalisation[8], l'épreuve de MSP exige des candidats la rédaction préalable d'un dossier sur une situation professionnelle analysée notamment avec les apports de la recherche, en lien avec les compétences attendues du référentiel 2013 de compétences. Travaillée en M1, cette épreuve prépare à la démarche du mémoire en incitant les étudiants à éclairer par la théorie un diagnostic de terrain.

En 2ème année de master, la rédaction du mémoire se concrétise : à partir d'une question professionnelle qui se pose en stage, les étudiants doivent préciser leur objet d'étude et proposer un cadre théorique d'analyse pour émettre une hypothèse qui orientera la méthodologie d'investigation du terrain. En atelier mémoire, les étudiants nous demandent comment orienter leurs lectures pour éclairer leur question pratique. Si la réponse consiste en l'idée que la théorie a sa place là où elle étaye la démarche, tant celle du questionnement professionnel de la situation rencontrée que celle du choix des hypothèses et actions à mener, il est essentiel de donner du sens à cet étayage. Il est donc important d'amener les étudiants à argumenter le choix de leurs ressources issues de la recherche, auprès du groupe de pairs et de leur formateur.

Ainsi les étudiants vont communiquer à l'écrit (via une fiche de lecture) et oralement (par un exposé débat) sur le choix de leurs lectures et les concepts qu'ils appréhendent désormais en lien avec leur thème de mémoire. Cette activité s'appuie notamment sur des compétences métalangagières qui aident à structurer la réflexion et à argumenter l'analyse présentée (Cros, 1998). L'accent est mis sur les échanges en atelier collectif et le partage de savoirs entre étudiants : définitions de concepts mobilisés par les disciplines académiques permettant de délimiter un champ d'analyse, et résultats de travaux de recherches éclairant la pratique.

- **Inscription du dispositif dans le Parcours MEEF CPE**

Le dispositif pédagogique des exposés débats est mis en œuvre dans l'UE de méthodologie de recherche du 1er semestre de M2. Les étudiants s'investissent dans un diagnostic de terrain par le recueil d'observables qui les questionnent professionnellement. La recherche de ressources scientifiques susceptibles d'étayer la problématique permet de dépasser le cadre institutionnel de référence et d'analyser l'écart entre les prescriptions de métier et la réalité à laquelle les étudiants se confrontent durant leur stage. L'exigence de référence à des travaux de recherche est étroitement liée à la visée professionnalisante de la formation.

[8] Avant-propos du Président du jury J.Goyheneix, Rapport de jury de concours CPE Externe session 2014 rénovée.

L'exposé, activité par définition interactionnelle, est adressé à un public composé du formateur et des étudiants, et suivi d'un débat. En organisant une mutualisation des savoirs issus de la recherche documentaire qu'ils conduisent pour l'élaboration du mémoire, nous voulons permettre aux étudiants de mieux maîtriser les connaissances scientifiques susceptibles d'étayer un questionnement pratique et d'orienter le choix de l'angle théorique d'analyse. Nous évaluons ici leur capacité à interroger un problème lié aux situations d'éducation et d'apprentissage et à communiquer sur leur démarche de mémoire.

- **Déroulement des séances**

La séance d'exposés débats constitue une phase importante d'articulation entre théorie et pratique en donnant du sens aux recherches documentaires effectuées par les étudiants qui vont en discuter le contenu. Chaque étudiant, conseillé par le référent d'atelier mémoire, prépare un exposé d'une dizaine de minutes relatif à un article ou ouvrage scientifique issu de sa revue de littérature. Au préalable il élabore une fiche de lecture selon une méthodologie expliquée en atelier, avec une trame de rédaction pour le guider :

- identification de la ressource aux normes APA,
- présentation succincte du sujet traité et de l'auteur,
- exposé de la problématique,
- argumentation du choix de la ressource,
- définition des notions et/ou concepts théoriques mobilisés,
- explication de la méthodologie de recherche,
- exposé des résultats qui éclairent le questionnement du mémoire,
- éléments de bibliographie retenus.

Après l'exposé-débat, les étudiants déposent leur fiche de lecture sur une base de données de la plateforme pédagogique, pour partager les ressources avec formateurs et étudiants du groupe. Dans une démarche formative, la grille d'évaluation est communiquée en amont de la séance, les étudiants pouvant affiner leur fiche de lecture à l'issue de l'exposé débat :

Clarté, structuration du propos et utilisation du temps imparti	Formulation pertinente de la problématique posée par l'auteur	Apports théoriques : notions, méthodes, résultats	Argumentation convaincante sur l'intérêt de la ressource pour le mémoire	Lien effectué avec le référentiel de compétences

Un critère supplémentaire est pris en compte durant l'oral, celui de la participation des autres étudiants aux discussions qui suivent l'exposé.

Perspectives de valorisation de la recherche dans la formation des CPE

Si le critère d'engagement dans le débat est de nature à dynamiser les échanges, nous observons néanmoins chaque année une réelle curiosité de la part des étudiants pour les travaux exposés et une modification de leur rapport à la littérature scientifique qui gagnerait à être rigoureusement évaluée. La formation professionnelle à l'exercice du métier se nourrit de l'approche théorique universitaire à condition de créer une relation cohérente et concrète entre la pratique et les recherches en éducation susceptibles d'éclairer des problèmes concrets. Les exposés débats suivent cette logique de rapprochement théorie-terrain en donnant la possibilité aux étudiants de comprendre l'intérêt des ressources scientifiques pour élaborer les principes de leur propre action professionnelle (Etienne, 2009). L'évolution du parcours MEEF par l'adoption de l'approche par compétences à l'ESPE y contribue en accompagnant progressivement les futurs praticiens à interroger scientifiquement un problème lié aux situations d'éducation.

Références bibliographiques

Altet, M. (1994). *La formation professionnelle des enseignants*. Paris : Presses Universitaires de France.

Bachelard, G. (1938). La formation de l'esprit scientifique. Paris : Libraire philosophique Vrin.

Bourdoncle, R. (2009). L'universitarisation. Structures, programmes et acteurs. Dans : Richard Étienne éd., *L'université peut-elle vraiment former les enseignants : Quelles tensions ? Quelles modalités ? Quelles conditions ?* (p. 17-28). Louvain-la-Neuve, Belgique : De Boeck Supérieur.

Capron Puozzo, I. et Wentzel, B. (2016). « Créativité et réflexivité : vers une démarche innovante de formation des enseignants », *Revue française de pédagogie* [En ligne], 197, mis en ligne le 31 décembre 2019, consulté le 02 mai 2018. URL : http://journals.openedition.org/rfp/5147

Cifali, M. (2012). Ethique et education : l'enseignement, une profession de l'humain. *Interacções*, *8*(21). Consulté à l'adresse http://mireillecifali.ch/wp/wp-content/uploads/2012/12/Ethique-et-%C3%A9criture.pdf

Cros Françoise (éd.) (1998). *Le mémoire professionnel en formation des enseignants. Un processus de construction identitaire.* Paris : L'Harmattan.

Delahaye, J-P. et Louis, F. (2006). *L'EPLE et ses missions : rapport n° 2006-100, décembre 2006*. Paris : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Étienne, R. (2009). Accompagner le changement en éducation scolaire, une évolution décisive pour former les enseignants à l'université ? Dans : Richard Étienne éd., *L'université peut-elle vraiment former les enseignants : Quelles tensions ? Quelles modalités ? Quelles conditions ?* (p. 181-199). Louvain-la-Neuve, Belgique : De Boeck Supérieur.

Lelièvre, C. (2011). 1881-1989 : mise en perspectives historiques. *Les Cahiers d'Éducation & Devenir, 10,* 4-8.

Maulini, O. (2004). *Mobilisation de ressources et conflits de savoirs. Deux figures de l'articulation théorie-pratique en formation des enseignants*. Université de Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation. [2004-01] conférence donnée à l'Université de Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, le 15 juin 2004.

Paquay, L., Altet, M., Charlier, E. et Perrenoud, P. (2012). *Former des enseignants professionnels*. Bruxelles : De Boeck.

Quéré, L. (1997). La situation toujours négligée ? *Réseaux, 15(85),* 163-192.

Schön, D-A. (1994). Le praticien réflexif. A la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel. Montréal : Editions Logiques.

Sorel, M. (2008). À propos de la professionnalisation : le retour du sujet... *Savoirs*, *17*(2), 37-50.

Thelot, C. (1994). L'évaluation du système éducatif français. *Revue française de pédagogie, 107*, 5-28.

Wentzel, B. (2008). Formation par la recherche et postures réflexives d'enseignants en devenir, *Recherche et formation*, *59*, 89-103.